

Réf: Dossier 463977

## Avis de constitution

### SOCIETE « AIHMBY BETON »

Siège ABIDJAN COCODY ATTOBAN, Lot 218, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2025, et enregistrés le 21/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIHMBY BETON »

Objet : Fabrication et commercialisation de béton prêt à l'emploi (BPE) ;  
Vente de tous produits en béton manufacturé, sous-produits et dérivés.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble ;

l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

la prise en location gérance de tout fonds de commerce ;

la prise d'intérêts ou de participation en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci ;

Et plus généralement, toute opération commerciale, financière, industrielle, mobilière et immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ATTOBAN, Lot 218, Ilot 17

Dirigeant(s) M TAYE ALIMAN MARIE-LAURE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06326 du 11/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77167/GTCA/RC/2025 du 11/12/2025

